



★ ÉDITO ★ Du confinement à l'ouverture

Les volontés d'ouverture exprimées lors de l'assemblée générale 2020 de l'Adajep ont pu être mises en œuvre malgré le contexte sanitaire.



Tout d'abord, un grand merci à tous ceux qui ont permis la poursuite de l'activité de l'Adajep, dans cette année bouleversée par la crise sanitaire. La vie associative a pu s'exercer. Le travail avec le Pajep et Jonathan Landau, son archiviste, a pu être maintenu. Les orientations d'ouverture prises lors de l'assemblée générale 2020 ont donc été mises en œuvre. La volonté d'ouvertures s'est exprimée par l'intensification du travail en commun avec le Fonjep¹, le Cnajep², les Archives du Val-de-Marne et les Archives nationales.

Accompagné du trésorier de l'Adajep, du président et de la déléguée générale du Fonjep ainsi que de l'archiviste du Pajep, nous avons rencontré au mois de mars, en visioconférence, les responsables de la Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (Djepva), avec l'objectif de tracer une coopération solide et pérenne. Cette réunion, qui s'est déroulée dans une ambiance constructive, a permis de préciser les rôles respectifs de chaque entité du Pajep et en particulier celui de l'Adajep en rappelant leur complémentarité. Le président du Fonjep a développé l'intérêt qu'il portait à notre action et son importance pour la vie des associations et leur histoire. La Djepva a compris l'importance des rôles respectifs du Pajep et de l'Adajep et leur participation au développement

du secteur associatif. D'autres réunions permettront peut-être de consolider ces relations. Un complément d'aide financière de la Djepva, marquant l'intérêt pour notre travail, a d'ores et déjà permis de consolider l'avenir.

Trois axes d'intervention ont été réaffirmés. D'abord, inciter et aider les associations à donner à leurs archives une place dans l'histoire en les préparant et en les déposant dans les centres d'archives (Projet « L'histoire se construit aujourd'hui »). Puis, organiser des colloques, des journées d'étude pour valoriser ce patrimoine en l'analysant, en le mettant en valeur et le confrontant aux réalités contemporaines. Enfin, informer, soutenir les chercheurs, les associations en publiant deux fois par an le bulletin *Adajep Info*.

Avec ses partenaires du Pajep, l'Adajep se donne les moyens d'élargir son réseau en appelant toutes les associations de Jeunesse et d'Éducation populaire à la rejoindre ou à renouveler leur adhésion.

L'outil Mémojep, aujourd'hui fort de sept fiches méthodes, constitue l'apport de l'Adajep à la conservation des archives de chaque association. Cet outil et l'ensemble des contributions de l'Adajep et du Pajep ont besoin d'être relayés au niveau territorial. Pour cela, avec le Fonjep, le Cnajep, les Crajep³ et les Archives, nous allons d'abord nous appuyer sur une région pilote pour tester les modes d'intervention et les dimensions pertinentes. Ensuite ces modes d'action pourront être étendus sur tout le territoire national, y compris ultra-marin, durant plusieurs années. Cette démarche vient prendre le relai des actions de sensibilisation menées dès la création de l'Adajep par ses fondateurs.

L'Adajep est fière d'apporter son appui à la vie associative, aux grands réseaux comme aux associations isolées en contribuant, avec ses partenaires, à la reconnaissance du travail effectué et des valeurs défendues.

Philippe Bordier, président de l'Adajep

SOMMAIRE :

- 2-3 La Ligue internationale de l'éducation nouvelle
- 4 Les archives de l'UNCPJE
- 5 Une étude sur les terrains d'aventure
- 6 Les archives de l'UNJMF
- 7 Le Guide des sources du Pajep
- 8-11 Fiches Mémojep n°6 et n°7
- 12 Ouvrage à découvrir

1 - Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire.

2 - Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire.

3 - Comité régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire.



Rejoignez-nous !
Adhérez à l'Adajep !



📣 DU CÔTÉ DES ARCHIVES

Centenaire de la fondation de la Ligue internationale de l'éducation nouvelle

Après la Première Guerre mondiale, durant l'été 1921, les pionniers de l'éducation nouvelle de différents pays, qui croient en l'éducation pour la création d'un monde meilleur, se rassemblent à Calais, dans le Nord, pour réunir leurs expériences dans un mouvement international.



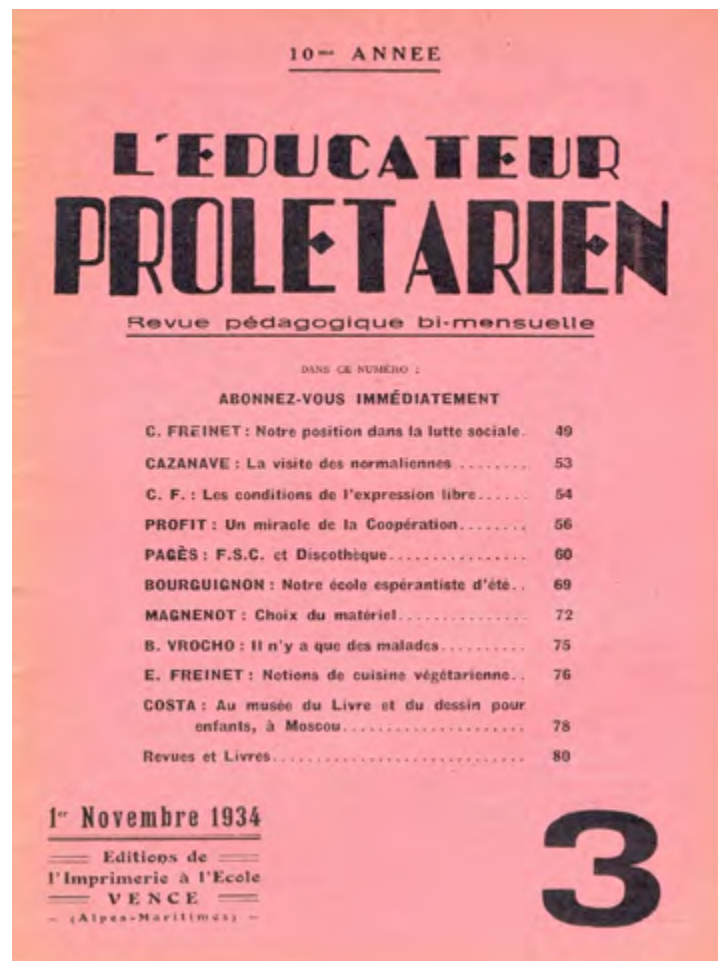
Edmond Demolins, fondateur de l'École des Roches [années 1900]. Archives nationales, 20141579-81, Association des anciens élèves de l'École des Roches.

Face à l'horreur du premier conflit mondial, 150 participants venant de dix pays différents, tous pacifistes et unis contre l'école traditionnelle, se retrouvèrent à Calais, du 30 juillet au 12 août 1921, afin de fonder la Ligue internationale pour l'éducation nouvelle. Parmi eux, des grands noms de l'éducation, comme les suisses Adolphe Ferrière et Jean Piaget, l'italienne Maria Montessori, la britannique Beatrice Ensor et l'écossais Alexander Sutherland Neil, mirent en avant la nécessité de « changer l'école pour changer le monde ».

De 1921 à 1929, dans les congrès successifs, des pédagogues, comme les français Barthélémy Profit, Roger Cousinet, Célestin Freinet, insistèrent pour que s'élaborent des pratiques nouvelles par la création de coopératives scolaires et le travail de groupe. C'est en 1929, qu'en France, l'Éducation nouvelle - Groupe d'études devint le Groupe français d'éducation nouvelle (GFEN), nourri de ses précurseurs illustres (Johann Heinrich Pestalozzi, Joseph Jacotot, Frantisek Bakulé, Janusz Korczak, Jean Piaget et Célestin Freinet). Présidents successifs du GFEN de 1936 à 1962, Paul Langevin et Henri Wallon, qui donneront leur nom au projet global de réforme de l'enseignement et du système éducatif français élaboré à la Libération, contribuèrent à forger l'identité du mouvement par la transformation des pratiques éducatives et la priorité donnée au respect de la personne humaine.

Agir à l'international entre les deux guerres

Entre les deux guerres, la dynamique internationale se construisit par la mise en synergie de pratiques de transformation, au cours de congrès ayant lieu tous les deux ans en différents pays d'Europe. S'y rendaient les représentants des différents groupes nationaux, principalement d'Europe occidentale et centrale. Il n'était pas seulement question de pédagogie, mais aussi de construction des droits de l'Enfant, en interpellant les instances internationales. Les congrès internationaux de l'entre-deux-guerres permirent ainsi aux uns et autres de se sentir soutenus et reconnus. Des correspondances multiples s'établirent dès 1922 et au travers de la revue *Pour l'Ère Nouvelle* publiée en trois langues. Les pédagogues, comme la polonaise Helena Radlinska et les tchèques, Frantisek Bakulé et Ladislav Havranek, avec la complicité du concepteur français d'albums pour la jeunesse Paul Faucher (dit Père Castor), y rédigeaient le contenu des conférences données lors de ces congrès. Le contexte de la Guerre froide ne permettra plus l'organisation de congrès internationaux.



Numéro de L'Éducateur prolétarien paru en 1934.

Après le contexte de la Guerre froide

Les déclinaisons nationales des mouvements d'éducation nouvelle poursuivirent leur existence, comme ce fut le cas en France pour le GFEN¹ et l'Icem². C'est en 2001, à Saint-Cergues, en Suisse, que différents mouvements nationaux d'éducation nouvelle décidèrent de se rassembler pour créer le Lien international de l'éducation nouvelle (Lien) et organiser des rencontres biennuelles dès 2003, en France, en Belgique, en Tunisie et en Roumanie.

Ces militants avaient compris la nécessité de se mobiliser comme le firent ceux qui s'engagèrent dans la Ligue en 1921 pour changer l'éducation. Il était urgent d'ouvrir des perspectives pour la jeunesse, de rompre avec un système installant la soumission et l'obéissance, et d'être au service de l'humain. Face à la complexité des problèmes et points de vue différents, la volonté d'apprendre à travailler ensemble a toujours perduré et perdure encore, comme une nécessité de « *contribuer conjointement à former l'Homme et le citoyen, à éclairer l'action par la pensée, à vivifier la pensée par l'action* », comme le soutenait Henri Wallon. Hélas, la situation sanitaire et politique a interrompu les rassemblements internationaux du Lien.

Élargir le réseau d'éducation nouvelle

Parallèlement à cela, deux Biennales internationales de l'éducation ont été organisées à Poitiers, en 2017 et 2019. La dernière était co-organisée par les Ceméa³, les Crap⁴, la Fespi⁵, la Ficeméa⁶, la Finem⁷, le GFEN, l'Icem, le Lien, Education et devenir, l'OCCE⁸... La prochaine Biennale, qui célébrera aussi le centenaire de la Ligue internationale de l'éducation nouvelle, aura lieu en 2022, du 29 octobre au 1er novembre.

Récemment, le 6 mars 2021, les huit premières associations citées ont pris l'initiative de créer « Convergences pour l'Éducation nouvelle », pour marquer le centenaire de la création de la Ligue internationale de l'éducation nouvelle et relancer la dynamique fondatrice. Il s'agit de construire un manifeste politique qui permettra aux mouvements de différents pays se situant dans cette ligne d'action de rejoindre le regroupement.

Le site de « Convergences pour l'Éducation nouvelle » propose de revivre le lancement de ce regroupement au travers d'une visioconférence sur l'histoire de la naissance de la Ligue internationale et sur les perspectives de l'éducation nouvelle. Y est présenté le film documentaire de Joanna Grudzinska, *Révolution Ecole 1918-1939*, qui permet de se replonger dans l'épopée de cette histoire. Autant de ressources, pour réinventer la formation en

tirant les leçons de l'histoire de la pédagogie pour lui donner un sens social, afin que la jeunesse puisse être en capacité de mieux réfléchir, décider et penser par elle-même.

Colette Charlet, membre du GFEN et du Lien

Cliquez ici pour découvrir l'importance du Congrès de Calais dans l'histoire internationale de l'éducation nouvelle et le manifeste « Convergences pour l'éducation nouvelle ».

L'éducation nouvelle et le Pajep

L'éducation nouvelle figure dans de nombreux fonds d'archives du Pajep.

Si le premier congrès international de l'éducation nouvelle qui s'est tenu à Calais en 1921 n'y apparaît pas en tant que tel, le thème de l'éducation nouvelle parcourt les fonds du Pajep, à commencer par l'un des plus importants, celui des Ceméa (Archives du Val-de-Marne, 512J) : on y trouve naturellement beaucoup de documents issus des relations avec des organismes d'éducation nouvelle dans les années 1960-1990, comme le GFEN (512J 717) ou le Clen¹ (512J 388) mais aussi des dossiers de stages d'initiation à l'éducation nouvelle remontant aux années 1950 (512J 489, 492, 718), sans oublier l'ensemble des archives liées à la revue *Vers l'éducation nouvelle*. Plus singulier, le fonds renferme un dossier concernant des conflits entre le ministère et des enseignants promoteurs de l'éducation nouvelle dans les années 1970 (512J 359).

Aux Archives nationales, le Pajep met à la disposition des chercheurs les archives liées à l'une des grandes figures de l'éducation nouvelle, Edmond Demolins (voir photo), fondateur de l'École des Roches en 1899 (20141579) : articles, journaux et périodiques écrits ou dirigés par Demolins ou publiés dans le cadre de l'école et archives liées à la vie scolaire et aux principes pédagogiques de l'établissement. Les autres fonds susceptibles de contenir des renseignements sur cette thématique sont ceux de la Fnepe² et de la Fédération des centres sociaux. En dehors du Pajep, les Archives nationales conservent un nombre important de fonds liés à l'éducation nouvelle comme ceux du Crap³ et de l'Institut pédagogique national (IPN) sans oublier le fonds d'un ancien président du GFEN, Henri Wallon.

Enfin, rappelons que le Pajep, en 2010, avait organisé avec le musée de la Résistance nationale un colloque sur l'histoire de l'éducation nouvelle dont les actes ont été publiés en 2012, sous le titre *Réformer l'école. L'apport de l'Éducation nouvelle (1930-1970)* aux Presses universitaires de Grenoble, sous la direction de Laurent Gutfierrez, Antoine Prost et Laurent Besse.

Jonathan Landau, archiviste Fonjep, mission Pajep

- 1 - Comité de liaison pour l'éducation nouvelle.
- 2 - Fédération nationale des écoles des parents et des éducateurs.
- 3 - Cercle de recherche et d'action pédagogiques.

- 1 - Groupe français d'éducation nouvelle.
- 2 - Institut coopératif de l'école moderne.
- 3 - Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active.
- 4 - Cercle de recherche et d'action pédagogiques.
- 5 - Fédération des établissements scolaires publics innovants.
- 6 - Fédération internationale des Ceméa.
- 7 - Fédération internationale des mouvements d'éducation moderne.
- 8 - Office central de la coopération à l'école.

Les archives de l'UNCPIE bientôt dévoilées

Un projet d'entrée des archives historiques de l'Union nationale des centres permanents d'initiatives pour l'environnement (UNCPIE) aux Archives nationales, dans le cadre du Pajep, est à l'œuvre depuis mai 2021.

L'UNCPIE est l'un des grands acteurs de l'éducation à l'environnement en France. Fédérant un réseau de 79 associations dans 63 départements, elle bénéficie de trois agréments ministériels¹ et d'une reconnaissance d'utilité publique depuis 1994.

Historiquement, les centres permanents d'initiatives pour l'environnement (CPIE) émanent d'un consensus politique transversal et innovant. En 1971, un protocole d'accord est signé entre les ministères de l'Éducation nationale et de l'Environnement puis le Comité interministériel d'action pour la nature et l'environnement (Ciane) est créé entre ces deux ministères, rejoints par ceux de l'Agriculture et de la Jeunesse et des Sports dans le but de favoriser la création de centres d'initiation à l'environnement spécialisés dans la pédagogie de terrain.

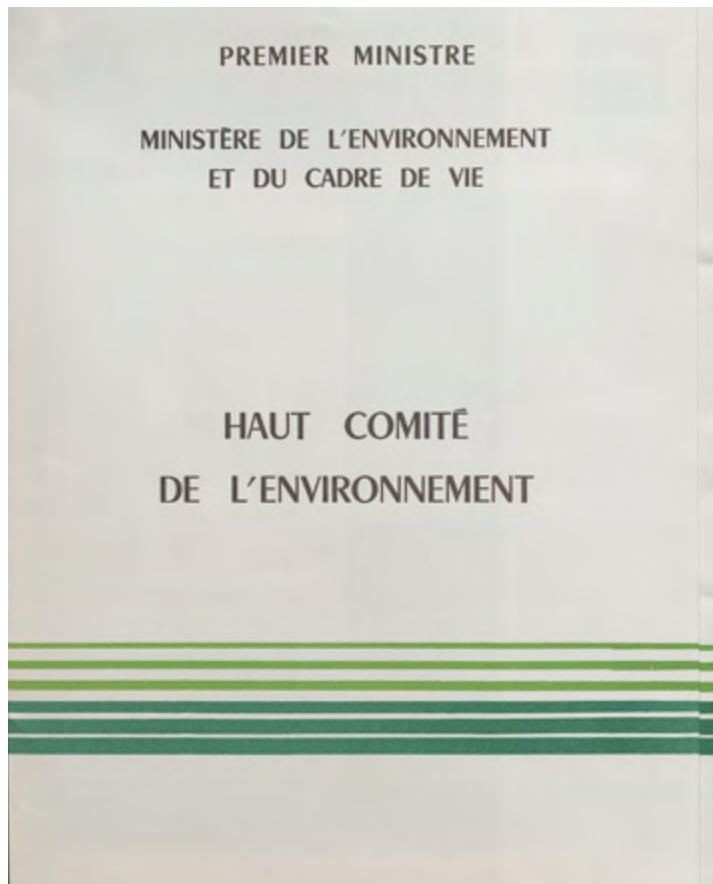
Attribution de la gestion du label CPIE

La préfiguration d'une union nationale se dessine à partir de 1975, après la mise en place d'une Commission nationale des CPIE, et c'est en 1977 que l'Union voit officiellement le jour. L'État lui attribue la gestion du label « CPIE » en 1982. Il ne faut pas s'y tromper cependant : la création de l'Union a été à l'initiative des CPIE créés dans les territoires. Celui de Merlieux (Pays de l'Aisne aujourd'hui), par exemple, a joué un rôle déterminant.

Entre 1987 et 1993, les activités des CPIE se diversifient, la dimension du développement local devenant de plus en plus prégnante (étude, expertise et accompagnement des collectivités locales dans le développement durable). En 1997, forts de ces évolutions, les Centres permanents d'initiation à l'environnement deviennent les Centres permanents « d'initiatives » pour l'environnement. En 2015, la Charte nationale du réseau engage les centres dans de nouvelles dynamiques en termes de pouvoir d'agir des citoyens et de co-construction de projets territoriaux en réponse aux enjeux de la transition écologique et solidaire.

Mise en valeur des archives

Pendant le confinement, une étude préliminaire avait été menée par le Pajep sur 13 mètres linéaires d'archives historiques allant de 1976 à 2000, conservées au siège de l'Union, dans une cave du centre de Paris. Le fonds, d'un volume relativement



Archives nationales, 19580679/10, Ministère de l'Éducation nationale, Rapport du Haut comité de l'environnement, 1977.

modeste, illustre des activités diverses : instances, documents statutaires et fondamentaux, animation et suivi du réseau, préfiguration de l'Union, journées nationales, communication, etc... La préparation de ce fonds par Yacine Haydar, stagiaire au Pajep, est menée depuis le début du mois de mai. Ce fonds, une fois entré aux Archives nationales², pourra non seulement être mis en relation avec les fonds du Pajep (en particulier les fonds des associations d'éducation scientifique) mais aussi avec les fonds privés conservés par le département Environnement, Aménagement du territoire et Agriculture (DEAA) des Archives nationales³ ainsi qu'avec les versements ordinaires d'archives de l'administration centrale, étant donné le lien historique fort que l'association détient avec l'État. Ces archives seront, en outre, valorisées et exploitées dans la phase de préparation finale du colloque du Pajep sur l'histoire de l'éducation à l'environnement qui se tiendra en mars 2022 et viendront illustrer, très concrètement, le dossier du participant. Ce choix de conservation est également fondé sur le souci de diversifier les fonds d'archives du Pajep et d'attirer de nouveaux chercheurs.

Jean-Charles Colin
Chargé de mission à l'UNCPIE

Jonathan Landau
Archiviste Fonjep, mission Pajep

1 - « Association éducative complémentaire de l'enseignement public », « Association de protection de l'environnement » et « Jeunesse et éducation populaire ».

2 - À la date de l'écriture de l'article, le projet est en voie d'être validé définitivement par le conseil d'administration de l'Union.

3 - Amis de la Terre, France nature environnement, Fédération des parcs naturels régionaux de France, etc.

Étude internationale sur les terrains d'aventure : de nouveaux outils disponibles

La recherche-action Tapla sur les terrains d'aventure, forme pédagogique de plein air, monte en puissance. Elle vient de produire un guide des sources européen, une cartographie de l'implantation des terrains et a donné lieu à une visioconférence internationale.



Diapositive, années 1975-1985, fonds Jean-Jacques Mathieu, animateur au terrain d'aventure des Résidences à Belfort, Archives municipales de Belfort.

Le projet dénommé Tapla, pour Terrains d'aventure du passé/pour l'avenir, soutenu par le labex « Les passés dans le présent » de l'université Paris-Nanterre, a débuté début 2020¹. Il a pour objectif de recueillir des archives et des témoignages sur cette forme pédagogique de plein air apparue durant la Seconde Guerre mondiale, au Danemark et progressivement étendue à différents pays d'Europe, et d'en penser les prolongements possibles au XXI^e siècle.

Un guide des sources européen

Du côté des archives, un guide des sources européen a déjà été rédigé et mis en ligne sur le blog du projet. Réalisé par Jeanne Tortiller, stagiaire du labex, ce guide résulte d'un travail d'investigation mené auprès de différents services d'archives, à la fois en France et à l'étranger. Il vise essentiellement à repérer historiquement et géographiquement les différents terrains d'aventure ayant vu le jour en Europe depuis les années 1940, afin de mettre en évidence l'ampleur de ces dispositifs et d'offrir aux chercheurs un matériau de recherche profitable. Comme tout guide des sources, il ne donne pas accès aux archives elles-mêmes, mais recense, par lieu de conservation, les ressources disponibles sur le sujet. Il ne se veut, à l'heure actuelle, en aucune manière exhaustif et a vocation à être régulièrement enrichi.² Les fonds du

Pajep, mentionnés dans le guide, ont également fait l'objet d'une entrée spécifique sur le blog.

Un outil cartographique

À partir des informations trouvées lors de la constitution du guide et de lectures complémentaires au fil de recherches bibliographiques et d'articles de presse, un outil cartographique a été mis en place par Camille Martenot, stagiaire aux Archives nationales. La carte, consultable sur le blog, permet une recherche par période chronologique d'apparition des terrains et/ou par lieu. Il est prévu, dans une prochaine étape, de faire de cette carte un outil participatif permettant à tout un chacun de pouvoir l'enrichir. En parallèle, il est envisagé de pouvoir augmenter les points de la carte avec des documents multimédia (photographies, vidéos, témoignages oraux collectés dans le cadre du projet...).

La visée de Tapla étant résolument internationale, une après-midi d'étude intitulée « Les terrains d'aventure : l'Europe et les États-Unis en dialogue » a été organisée, le 15 mars 2021, en collaboration avec l'université de Chicago à Paris, lors de laquelle des chercheurs et praticiens britanniques et américains ont pu s'entretenir avec leurs homologues français sur les similarités et différences des modèles de terrains entre les pays représentés. La manifestation, qui s'est tenue en visioconférence, est consultable sur le blog du projet Tapla.

Parmi les activités en cours et à venir, on compte de nouveaux terrains d'aventure en projet, en partenariat avec les Ceméa³ ou à l'initiative d'autres associations, sur plusieurs communes du territoire : Villiers-le-Bel, Bagnolet, Angers, Nantes, Saint-Nazaire, Marseille, Montpellier... et un colloque international en décembre 2021 dont l'appel à communication est consultable sur le blog. À suivre au prochain numéro !

Gilles Raveneau
professeur à l'Université de Lyon-II

Clothilde Roullier
chargée d'études documentaires aux Archives nationales

cliquez ici pour découvrir le blog du projet Tapla et revoir la visioconférence internationale « Les terrains d'aventure : l'Europe et les États-Unis en dialogue ».

1 - Pour une présentation du projet Tapla, voir Adajep Info, n°22, juin 2020, p. 2.

2 - Toute source non mentionnée dans le guide peut être signalée à clothilde.roullier@culture.gouv.fr

3 - Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active.

Deuxième dépôt d'archives de l'Union des Jeunesses musicales de France

En 2021, l'Union nationale des Jeunesses musicales de France (UNJMF) a effectué un deuxième dépôt aux Archives départementales du Val-de-Marne. Hillal Sekfali, stagiaire au Pajep, souligne la grande richesse du fonds et l'originalité de la méthodologie employée.

Reconnue d'utilité publique, l'UNJMF, créée en 1944, a pour mission de garantir aux enfants et aux jeunes un accès à la musique en mettant en place l'accompagnement pédagogique nécessaire. Elle est un des plus grands organisateurs de concerts en France avec 2 000 concerts, spectacles et ateliers musicaux organisés chaque année sur le temps scolaire, pour 350 000 élèves dans plus de 400 lieux de diffusion. Membre des Jeunesses musicales internationales, présente dans 60 pays, elle accueille également des programmes internationaux et des musiciens étrangers.

Son fonctionnement en réseau – 12 associations régionales, 229 implantations départementales et locales – lui permet de toucher les territoires les plus éloignés. Les partenariats qu'elle noue avec les diffuseurs (festivals, théâtres, centres culturels, scènes nationales) font de l'association le premier réseau français de diffusion musicale jeune public. Ce savoir-faire lui a permis de recevoir le soutien des ministères de l'Éducation nationale – l'Union a été reconnue association éducative complémentaire de l'enseignement public – et de la Culture.

Une méthode de travail triangulaire

En 2008, l'association avait déjà effectué un premier dépôt d'archives de 70 mètres linéaires (ml) dans le cadre du Pajep. En 2019, elle est contrainte de quitter son local dans lequel est stocké le reste de ses archives. Des échanges réguliers ont lieu entre l'UNJMF, les Archives du Val-de-Marne et l'archiviste du Pajep afin d'identifier les archives historiques pour un deuxième dépôt et celles méritant d'être gardées par l'association et transférées dans son nouveau local. La particularité du projet a été de confier l'identification sommaire de la totalité des archives à une entreprise prestataire, plaçant le Pajep et les Archives du Val-de-Marne dans un rôle d'accompagnement indirect. En effet, l'importance matérielle (117 ml), la complexité du fonctionnement de l'association et la variété des archives compliquaient considérablement l'analyse et le traitement du fonds. Le prestataire a ainsi abouti, fin 2020, à un premier inventaire général que le Pajep et l'UNJMF ont ensuite examiné afin d'isoler de manière concertée les sous-ensembles à traiter : documents à éliminer, à restituer et à déposer. Ce dernier sous-ensemble étant progressivement



Animation scolaire de musiques du monde, 1980, AD94, UNJMF, 559J 682

transféré aux Archives départementales à Créteil, l'accompagnement s'est ensuite traduit de façon directe par mon recrutement.

Un fonds riche et divers

Ces nouvelles archives historiques, qui représentent 54 ml d'archives papier et 28 ml d'archives iconographiques et audiovisuelles, font ainsi, depuis février, l'objet d'un travail d'analyse plus précis de tri, de description et de numérisation afin d'être communiquées dans les meilleures conditions possibles.

Par sa richesse et sa diversité, cette nouvelle partie du fonds livre un témoignage précieux des actions de l'association depuis sa création jusqu'à nos jours. La présence d'affiches de spectacles, de programmes de tournées, d'albums photos d'artistes et de concerts, de diapositives, de documentations pédagogiques et de documents audiovisuels renseigne sur les activités musicales de l'UNJMF, tandis que la présence de documents statutaires, de bilans annuels et de correspondance éclaire le fonctionnement de l'association, ses relations avec les ministères, les organismes culturels et financiers ainsi que le suivi des actions menées par l'ensemble du réseau.

L'objectif final de ma mission est la constitution d'un plan de classement de ces archives, devant aboutir à la rédaction d'un instrument de recherche définitif qui viendra compléter le premier dépôt de façon significative, permettant peut-être de nouvelles recherches.

Hillal Sekfali, stagiaire au Pajep

Guide des sources du Pajep : une dynamique de mise à jour renforcée

La mise à jour du Guide des sources du Pajep s'accélère. Yacine Haydar, stagiaire au Pajep, vient, en trois mois, de créer et d'actualiser 26 notices de présentation de fonds d'archives. Précédemment, en 18 mois, 40 notices avaient été traitées.



Diapositive [années 1960]. Archives du Val-de-Marne, fonds Loisirs éducatifs de jeunes sourds, 604J 46

Un guide des sources est un instrument de recherche synthétique présentant des fonds d'archives sous forme de notices, quel que soit leur lieu de conservation. Ces notices contiennent plusieurs éléments : intitulé du fonds, historique du producteur (l'association ou le militant), présentation des archives, date des documents, importance matérielle, référence, lieu de conservation ou encore conditions d'accès spécifiques. L'étendue et la concision du guide des sources en fait un outil essentiel et très efficace pour la recherche en sciences humaines et sociales.

Un travail d'investigation et de reconstitution

Une campagne de mise à jour du Guide des sources du Pajep est le résultat d'une vaste enquête et passe par un rigoureux et minutieux travail d'investigation et de reconstitution : l'archiviste recherche les informations nécessaires dans les bases de données présentes sur les sites internet des différents services d'archives – archives nationales, départementales, municipales, services d'archives privés... – ou sollicite directement par téléphone ou par écrit les archivistes en charge des fonds. Si un instrument de recherche est transmis, un travail d'analyse, de résumé et de rédaction est entrepris pour faire connaître les sources existantes, dans un style neutre pour garantir la fidélité et la fiabilité des informations. Ce travail sera plus ou moins aisé à réaliser en fonction de la nature du fonds et de l'instrument de recherche qui lui est associé. Les collègues archivistes sont toujours invités à relire et amender les notices déduites de leurs travaux de classement afin d'éviter contradictions, manques significatifs et contre-sens.

Le Guide des sources du Pajep a été mis à jour cette année 2021 lors de deux nouvelles campagnes, l'une relayée dans la newsletter du Pajep, l'autre dans la newsletter du Fonjep¹. La première campagne a permis l'intégration de dix nouvelles notices : deux notices de militants et huit d'associations, telles que les Francas des Landes ou la Jeunesse au plein air de la Mayenne. La deuxième campagne a permis l'ajout de seize nouvelles notices : quatre notices de militants et douze d'associations telles que, pour le domaine de l'éducation à l'environnement, la FCPN² et les CPIE³ de Brenne-Berry et de Gorre-Menez.

Une carte de France des dépôts d'archives

Ces campagnes se sont accompagnées d'une mise à jour des différentes statistiques et données constituées en 2018 : nombre total de notices (662 au 1er juin dont 511 d'associations) et statistiques sur le nombre de fonds associatifs conservés dans le réseau des Archives de France. Une carte de France des dépôts d'archives, disponible en ligne sur le site des Archives du Val-de-Marne, a même été actualisée.

Chaque campagne de mise à jour de son guide est l'occasion pour le Pajep de faire connaître ses travaux auprès d'un public toujours plus étendu, de renforcer ses liens avec le réseau des Archives de France, en particulier avec les directeurs de services d'archives départementales ou les archivistes en charge des fonds privés, de développer sa politique de rayonnement territorial et d'élargir le champ des connaissances sur le monde associatif. La diversité des thématiques révèle une histoire foisonnante à (re)découvrir, comme notamment la thématique de l'éducation à l'environnement, que nous essayons de privilégier actuellement.

Si la mise à jour du Guide des sources du Pajep est une démarche proactive, nous rappelons que tout service d'archives ou association est invité à communiquer au Pajep les informations qu'il obtiendrait sur un fonds déposé ou accueilli afin que l'état des lieux gagne encore en étendue.

Yacine Haydar, stagiaire au Pajep

Pour communiquer l'existence d'un fonds,
contacter pajep@fonjep.org

Cliquez ici pour découvrir le Guide des sources du Pajep, la liste des dernières notices créées et la carte de France des fonds déposés.

1 - Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire.

2 - Fédération internationale Connaître et protéger la nature.

3 - Centres permanents d'initiatives pour l'environnement.

VIE DE L'ADAJEP ET DE SES MEMBRES

Sixième fiche Mémojep d'aide à la gestion des archives des associations



MÉMOJEP

N°6 Mai 2021

DANS MON ASSO, NOS MILITANTS RACONTENT...



COMMENT FAIRE ?

Accompagner la transmission de souvenirs de militants.



REPÈRES

Qu'est-ce qu'un témoignage oral ?



TÉMOIGNAGE

Comment ça se passe à Aéro ?

« Cette ancienne présidente est la mémoire de notre association : elle a tant de choses à nous dire ! »

Dans une association d'éducation populaire, le rôle des hommes et femmes qui la font vivre est premier. Mais quel héritage peut transmettre un individu ayant joué un rôle important dans une association ? Le recueil et la valorisation de la mémoire des pionniers constituent un enjeu essentiel pour l'association.

COMMENT FAIRE ?

ACCOMPAGNER LA TRANSMISSION DE SOUVENIRS DE MILITANTS

La mémoire « vivante » est d'autant plus importante à collecter que les associations d'éducation populaire fonctionnent beaucoup sur la transmission orale. Un témoignage, sonore ou visuel, fixe le souvenir, le rôle et la place d'une personne au sein d'une histoire. Entreprendre son enregistrement est un projet d'autant plus fécond et efficace s'il est collectif et s'accompagne de séquences de préparation et d'une attention portée à ses dimensions juridiques, techniques et méthodologiques.

Préparer le témoignage

Chaque association peut mettre en œuvre un projet de collecte de témoignages avant que cela ne soit plus possible pour cause de départ, maladie ou décès des militants. Associer des jeunes bénévoles au projet peut être pertinent. Le (ou les) témoin peut être un ancien président comme un simple bénévole : il sera choisi en fonction de son rôle passé, de son adhésion à la démarche, de son âge et de son état de santé. Le contexte de vie de la personne doit être connu et pris en compte. L'association doit cadrer son projet : s'agit-il d'interroger le parcours d'une personne ? De traiter un sujet précis ? D'étudier l'histoire de l'association ? Le militant a pu s'impliquer dans une ou plusieurs associations au cours de sa vie mais aussi des syndicaux, des partis, des collectifs, eu une vie intellectuelle, spirituelle, ... Le « collecteur » doit donc préparer son entretien par la lecture d'archives ou de photos qu'il peut soumettre au témoin pour affiner sa compréhension, tout comme les documents préparatoires qui en résultent. L'entretien semi-directif, compromis entre une forme active et une forme passive, est la formule la plus utilisée. Le collecteur peut être accompagné par un archiviste ou un historien dans sa démarche. La signature d'un accord écrit est conseillée.

Enregistrer le témoignage

Privilégier l'intérieur

En général, l'enregistrement est mené au domicile du témoin. Un congrès ou une journée-anniversaire de l'association peut aussi être un cadre propice.

Se doter d'un matériel adéquat

Une caméra numérique (vidéo) ou un enregistreur sonore permettent des rendus de qualité mais il faut penser aux cartes mémoire, aux piles et faire des essais. On peut y ajouter un pied pour fixer l'appareil, un casque, une table, un crayon et des feuilles de papier.

Susciter l'adhésion

Avant l'enregistrement, le collecteur peut expliquer le projet au témoin, en montrer

l'intérêt ou les possibles utilisations de son témoignage.

Énoncer le contexte

L'enregistrement commence par une mention de la date, des noms et qualités des intervenants et du contexte.

Se laisser guider

Bien qu'il faille régulièrement relancer ou recadrer le témoin, il est préférable d'intervenir le moins possible, de privilégier des questions courtes et de veiller à ne pas parler en même temps que lui, tout comme se retenir de trop écrire pendant l'enregistrement.

Fixer son regard et son attention sur la personne

Cela l'aidera à développer plus facilement son discours.

Maîtriser le temps

Un enregistrement ne doit pas dépasser 2 heures : plusieurs séances permettent de séquencer, développer ou ajuster l'entretien.

Retranscrire l'entretien ?

Ce choix demande un temps non-négligeable. En tout état de cause, l'élimination de l'enregistrement suite à sa retranscription est proscrite. Une alternative consiste à rédiger une fiche de repères chronologico-thématiques.

Protéger le témoignage

Une fois constituées et validées, ces sources peuvent être confiées à un service d'archives qui les conservera selon les normes en vigueur et prendra en charge leur communication, au même titre que les documents papier et selon une formule de contractualisation à définir. L'entretien pourra être diffusé à qui le souhaite ou soumis à l'autorisation du témoin. Comme tout document, décès, portera le nom de celui qui l'a produit, pratique permettant de préserver l'authenticité du fonds et sa fidélité à son contexte d'origine. En outre, cela offre une reconnaissance au militant, souvent importante aux yeux de ses proches.



L'histoire se construit aujourd'hui
Association des collaboratrices aux archives
de la jeunesse et de l'éducation populaire

Cette fiche Mémojep et la suivante abordent la question de la conservation de l'héritage du militant d'association, la première par le recueil de son témoignage, la seconde par la préservation de ses archives.



REPÈRES

QU'EST-CE QU'UN TÉMOIGNAGE ORAL ?

C'est un document autant qu'une **œuvre de l'esprit** : les participants sont considérés comme auteur et co-auteur. Le témoin a donc un droit de regard : il peut demander à ce que son témoignage soit modifié ou exiger des droits d'auteur si son témoignage est diffusé à des fins lucratives ou médiatiques. Son nom peut être cité ou anonymisé en cas d'utilisation. Un témoignage est aussi un document potentiellement sensible : une attention doit être portée sur les passages pouvant porter atteinte à d'autres personnes (risque de diffamation).

TÉMOIGNAGE



COMMENT ÇA SE PASSE À L'ARIENA¹

Julie-Anne Kervella, volontaire en service civique « Histoire et archives »

En 2017, l'Ariena entame une démarche d'archivage basée sur les archives papier et les récits des témoins : pourquoi avoir choisi de travailler sur cette double dimension ?

Nous fêtons les 40 ans de l'association et en nous replongeant dans nos archives, nous nous sommes rendu compte des manques : les archives comportaient des lacunes que seule la mémoire des « anciens » pouvait éclairer. Or, certains d'entre eux avaient déjà disparu ou étaient très âgés : nous avons réalisé combien il était urgent de recueillir leur témoignage.

Combien de militants avez-vous interrogé ? Font-ils partie d'une génération identifiée ? Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?

Nous avons interrogé sept « pionniers » de la période 1970-1990, mais la liste est encore longue :

« Nous avons interrogé sept « pionniers » de la période 1970-1990, mais la liste est encore longue ! »

militants, élus ou agents de collectivités, enseignants, toutes ces personnes ont contribué directement ou indirectement à l'émergence de l'éducation à la nature et

à l'environnement en Alsace et à la création de l'Ariena. Le temps joue contre nous : les « anciens » sont de moins en moins nombreux et il devient difficile d'établir un contact avec eux, d'autant plus avec la Covid.

Que comptez-vous faire de cette matière ?

Beaucoup de possibilités s'offrent à nous : la réalisation de portraits, une exposition, une valorisation sur notre site internet avec écoute d'extraits. Nous avons envie de les partager aux membres de notre réseau car l'histoire de l'Ariena est aussi la leur. Cela pourra peut-être leur donner envie d'entamer une démarche similaire. Ces archives sont aussi ouvertes aux chercheurs intéressés par ces thématiques.

¹ Association régionale pour l'histoire à l'environnement et à l'éducation en Alsace.

VIE DE L'ADAJEP ET DE SES MEMBRES

Septième fiche Mémojep d'aide à la gestion des archives des associations



MÉMOJEP

N°7 Mai 2021

DANS MON ASSO, UN MILITANT VA PARTIR !



COMMENT FAIRE ?
Accompagner la transmission d'archives de militants



REPÈRES
Pourquoi choisir le don d'archives ?



TÉMOIGNAGE
Claire, Françoise et Catherine Lestavel

« Nous avons découvert avec émotion les archives du fondateur de notre association ! »

En complément d'un travail de collecte de témoignages oraux (fiche n°6), chaque association peut se questionner sur l'état et le sort des archives amassées par ses militants au cours de leur vie et aider à faire en sorte qu'elles soient préservées.

COMMENT FAIRE ?

🌿 ACCOMPAGNER LA TRANSMISSION D'ARCHIVES DE MILITANTS 🌿

Une génération de militants de l'après-guerre est en train de disparaître. La transmission de l'expérience de ces pionniers représente un enjeu social fort au regard des transformations du secteur associatif au cours du XX^e siècle. Bien souvent, les archives des personnes physiques apportent un éclairage inédit et incamé sur le passé, en plus de celles produites par les personnes morales (les associations). Elles doivent cependant être correctement appréhendées, comprises et organisées par les associations qui pourront ainsi garder mémoire de ces actions et les transmettre aux générations futures.

Nouer le lien avec la famille

S'il est préférable de se soucier des archives d'un militant quand celui-ci est encore en vie, il est fréquent de découvrir leur existence au moment du décès de la personne. Dans ce cas, et si les archives se trouvent au domicile du militant, l'association peut se rapprocher de la famille, lui demander l'autorisation de venir voir les documents et la questionner sur les dispositions testamentaires éventuellement prises. La présence d'un archiviste aide à se faire une idée de la valeur du fonds.

Déterminer le sort du fonds

Si l'intérêt historique des archives est avéré et que l'ensemble est considéré comme **complet et original**, un accord avec les héritiers ou ayants-droits peut permettre à l'association de récupérer les documents, de les numériser, de les ranger dans des boîtes neuves ou de les confier à un service d'archives, bref toute action visant à éviter leur perte, leur destruction ou leur dispersion mais, au contraire, à les préserver, les faire connaître et les faire comprendre.

Regrouper les archives

Si le militant s'est engagé dans une association en particulier, il est préférable que ses archives soient

transmises à celle-ci afin qu'elles soient centralisées et mises en relation avec celles des autres composantes et services. Si le militant a fréquenté plusieurs mouvements, il est préférable de laisser ensemble les documents, qui formeront un fonds à part entière, composé de notes manuscrites, correspondance, photographies ou encore cahiers, agendas ou tracts issus de diverses organisations.

Organiser les archives

Pour une consultation future, le fonds d'archives doit être **cohérent et intelligible**. S'il y a lieu, il peut donc être **mis au remis en ordre** : les dossiers seront regroupés par mouvement ou activité et leur contenu sera sommairement résumé (cf. Association Education pour tous : statuts annotés (1958-1959) x). Cette démarche permettra à n'importe qui de comprendre les activités de la personne, ses relations avec l'association et le contenu des documents. Le fonds, s'il est confié à un service d'archives du vivant de la personne ou après son décès, portera le nom de celui qui l'a produit, pratique permettant de préserver l'authenticité du fonds et sa fidélité à son contexte d'origine. En outre, cela offre une reconnaissance au militant, souvent importante aux yeux de ses proches.



L'histoire se construit aujourd'hui
Association des archivistes aux archives
de la jeunesse et de l'éducation populaire

Ces 6e et 7e fiches Mémojep font partie du projet « L'histoire se construit aujourd'hui », mené par l'Adajep. Les fiches 1 à 7 sont téléchargeables sur www.adajep.org



■ REPÈRES

☀ POURQUOI CHOISIR LE DON D'ARCHIVES ? ☀

Le niveau de protection d'un fonds de militant confié à un service public d'archives peut varier en fonction de la convention passée avec le service. Une convention de dépôt laisse la porte ouverte à une rétractation : si elle émane du déposant ou des ayants-droit, il sera demandé de rembourser le service des dépenses engagées dans le traitement du fonds. À l'inverse, le don consiste à opérer un **transfert de propriété** de façon définitive, irrévocable et incontestable, ce qui permet aux archives de bénéficier d'une meilleure protection. Intégrant le domaine public par l'intermédiaire d'une lettre d'intention de don, les documents deviennent inaliénables, insaisissables et imprescriptibles : un acte à la hauteur de la valeur singulière que peuvent avoir des archives pour celui qui les a produites ou en a hérité ! Le don garantit aussi une prise en charge rapide et pérenne des archives tout en permettant aux donateurs et ayants-droit de les consulter librement. Loin d'être un acte de dépossession, le don est donc la formule la plus utilisée et la plus avantageuse pour un fonds de militant.

■ TÉMOIGNAGE



CLAIRE, FRANÇOISE ET CATHERINE LESTAVEL

Pouvez-vous nous rappeler le parcours de votre père, Jean Lestavel ?

Né en 1920, Jean Lestavel s'est engagé dans le domaine familial, professionnel et associatif en devenant secrétaire national de l'association La Vie nouvelle, mouvement issu du scoutisme d'avant-guerre, créé en 1947 par André Cruiziat et Pierre Goutet. Cette association s'ouvrit ensuite à d'autres influences et milieux pour devenir un laboratoire de formation permanente visant à faire naître des « hommes nouveaux » capables d'assumer des responsabilités : une aventure riche en réflexions, recherches, questionnements, rencontres, luttes et engagements, dont il retracera l'historique dans un ouvrage. Théologien, philosophe, historien, poète, il n'a eu de cesse de se questionner et de partager ses interrogations avec le public.

Jean Lestavel a confié au Pajep une partie de ses archives de son vivant. Suite à son décès, en 2018, vous avez proposé de nouvelles archives pour compléter le fonds. Pourquoi ?

Nous étions conscientes de son immense travail et de son engagement vis-à-vis de La Vie nouvelle. Nous souhaitons donc le partager pour laisser une trace de son histoire aux générations

« Savoir que ces archives vivent quelque part montre que ce travail n'a pas été mené en vain. »

futures, comme un devoir dû à sa mémoire. Il nous semblait impensable de jeter à la poubelle l'histoire et l'œuvre d'une vie sans la réinvestir d'une façon ou d'une autre.

Vous avez répertorié ces archives : qu'est-ce que ce travail vous a apporté ?

Il nous a permis de revisiter, de confirmer et de mieux comprendre la multiplicité des centres d'intérêts de notre père tout en nous permettant de faire notre deuil ; sa vie, ses aspirations, sa soif inextinguible de connaissance et de partage nous sont réapparues. C'était une manière pour nous d'honorer sa mémoire et d'être à la hauteur de ce que nous pensions qu'il aurait aimé que nous fassions de ses documents. Savoir que ces archives vivent quelque part et servent à des chercheurs dans la compréhension d'une époque et d'un mouvement est une façon de continuer à faire vivre notre père et de montrer que ce travail n'a pas été mené en vain. Ce don nous laisse en paix.



L'histoire se construit aujourd'hui
Association des déposants aux archives de la jeunesse et de l'éducation populaire

ADAJEP chez FONJEP
51 rue de l'Amiral Mouchez, 75013 Paris
pajep@fonjep.org
Plus d'informations sur : www.adajep.org

L'ADAJEP INFO PAR MAIL



Pour recevoir l'Adajep Info en PDF par mail, et d'autres informations de l'Adajep et du Pajep, envoyez vos coordonnées à :

pajep@fonjep.org ou adajep.pajep@gmail.com

Anciens numéros disponibles sur www.adajep.org

L'ADAJEP



L'Association des déposants aux archives de la jeunesse et de l'éducation populaire (Adajep) est membre du Pajep et participe à ses actions. Elle sensibilise tous les acteurs de la jeunesse et de l'éducation populaire à la sauvegarde de leurs archives, du niveau local au niveau national.

Liste des associations adhérentes et bulletin d'adhésion sur www.adajep.org

Contact :

Philippe Bordier, président de l'Adajep
ADAJEP chez FONJEP
 51 rue de l'Amiral Mouchez, 75013 Paris
 Tél.: 06 75 24 73 73

Mèl : adajep.pajep@gmail.com

LE PAJEP



Le Pôle de conservation des archives des associations de jeunesse et d'éducation populaire (Pajep) accompagne les associations nationales dans le dépôt de leurs fonds aux Archives départementales du Val-de-Marne et aux Archives nationales, et incite celles qui ont un rayonnement local à s'adresser aux Archives départementales ou municipales. Le Pajep organise des expositions, des journées d'étude, des colloques et publie des ouvrages. Il rassemble six partenaires : le ministère chargé de la Jeunesse et de l'éducation populaire avec le concours du Fonjep, le ministère chargé de la Culture, le conseil départemental du Val-de-Marne, les Archives nationales, les Archives nationales du monde du travail et l'Adajep.

Pour confier des archives ou signaler l'existence de fonds, contacter : Jonathan Landau
 Tél. : 06 80 48 07 29

À découvrir

Oui, l'éducation populaire a toujours du sens !



Ce livre autobiographique raconte le parcours de Patrick Pochon, formé par l'éducation populaire de l'enfance jusqu'à l'âge adulte. Il retrace les étapes éducatives et professionnelles les plus éducatives. Les arrêts sur image valorisent les moments les plus forts, passés à Conches, sa ville natale, au collège, au club de hand, au centre aéré, ou à la maison des jeunes. Puis, militant et permanent des Francas dans

l'Eure (Port Mort), puis sur la Pointe de Caux du Havre à Gonfreville l'Orcher, en Seine-Maritime. Ce récit est un prétexte pour démontrer comment l'éducation populaire aide à grandir, à se construire et finalement à se réaliser. Cet ouvrage permet aussi d'explorer historiquement, de manière assez personnelle, les grandes valeurs éducatives et culturelles que porte l'éducation populaire. Depuis ses origines que l'on peut situer juste en amont de la période révolutionnaire de 1789 et tout au long du XIXème et du XXème siècles. Ces périodes historiques mettent en lumière des approches nouvelles de l'éducation, que l'on voudrait voir perdurer et progresser encore. Enfin, pour l'auteur, cette initiative a un double intérêt. Le premier est de saluer le travail inlassable des nombreux militants, parents, professionnels, élus et chercheurs qui font leurs, depuis longtemps déjà, la cause de l'enfance et de la jeunesse pour une société plus juste, égalitaire, démocratique, émancipatrice, tournée vers l'empathie pour les gens, l'amour et la paix. Le deuxième est de montrer ce que recouvre concrètement l'éducation populaire au travers de nombreux projets et actions éducatives décrites dans ce livre.

→ **Patrick Pochon, Oui, l'éducation populaire a toujours du sens !, 196 p.**

Contact : patrick.pochon@orange.fr

AGENDA

18-19 novembre 2021 Séminaire en ligne sur les liens entre l'éducation à la nature et les terrains d'aventure (Pajep / Equipe de recherche du projet Tapla).

8-10 décembre 2021 Colloque « Des terrains d'aventure du passé/pour l'avenir : état des savoirs, enjeux et perspectives » (ENSAPVS, Archives nationales et MSH Paris-Nord).

30-31 mars 2022 Colloque « Histoire et archives de l'animation nature et de l'éducation à l'environnement en France dans les années 1970-1990 » (Auberge de jeunesse Yves Robert, Paris.)